

121 - Voirie nationale

**Propositions financières Budget
Primitif 2012 - A 355 / Grand
Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg**

Rapport n° CG/2011/81

Résumé :

La participation aux aménagements sur le réseau routier national est une action totalement volontaire du Département, afin de satisfaire un objectif global d'amélioration de l'accessibilité routière du territoire départemental.

Ces opérations sont financées à partir du plan de modernisation des itinéraires routiers (P.D.M.I.) signé en mars 2010 par l'Etat, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin et la Communauté Urbaine de Strasbourg pour les projets bas-rhinois.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	1 440 000,00 €
PDT	Direction de l'agriculture, de l'espace rural et de l'environnement	100 000 €
	TOTAL	1 540 000,00 €

1212 – Contrat triennal avec Strasbourg

Crédits proposés pour le BP 2012 : 940 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 0 €

Les crédits prévus pour 2012 concernent les travaux de réaménagement de la RN4 / Route du Rhin réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la CUS, que le Conseil Général du Bas-Rhin se propose de subventionner à hauteur de 26,25 % conformément aux engagements des contrats triennaux 2003-2005 et 2006-2008 qui ont fait l'objet d'une convention d'exécution « Aménagement de la RN4 entre la place de l'Etoile et le pont de l'Europe » signée le 26 avril 2007.

1213 – Hors contrat

Crédits proposés pour le BP 2012 : 100 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 150 000 €

Ces crédits concernent les travaux d'aménagements fonciers rendus nécessaires par les remboursements liés aux travaux routiers de l'Etat.

1214 – Plan de modernisation des itinéraires

Crédits proposés pour le BP 2012 : 500 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 300 000 €

Le plan de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) a succédé l'an dernier au volet routier des contrats de plan Etat-Régions, qui a disparu avec le transfert des routes nationales en 2006.

Ce programme pluriannuel recouvre l'ensemble des opérations de l'Etat qui visent à moderniser le réseau routier national non concédé existant. Un accord cadre a été cosigné par l'ensemble des partenaires le 11 mars 2010. Il définit les participations des cofinanceurs aux projets figurant dans ce P.D.M.I.

Le Département du Bas-Rhin participe à hauteur globale de 32,13 M€ à ce programme d'aménagement d'un montant total de 234,19 M€ sur l'ensemble du territoire alsacien pour la période 2009-2014.

Les services de l'Etat (DREAL Alsace et DIR Est) ont communiqué leurs demandes de cofinancement pour les opérations routières qui seront réalisés en 2012.

Les crédits de 500 000 € prévus pour 2012 sont dédiés à différents projets sur l'agglomération de Strasbourg, qui sont soit en phase d'étude, soit en phase opérationnelle :

- régulation dynamique du trafic sur autoroutes A35-A4 (poursuite du projet « Gutenberg »)
- réduction des nuisances sonores le long de l'A35
- aménagement multimodal de l'accès Ouest de Strasbourg (RN 4)
- aménagement multimodal de l'accès Ouest de Strasbourg (A 351)
- rocade Sud de Strasbourg

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1212	Voirie nationale - Contrat Triennal avec Strasbourg	0,00 €	940 000,00 €
1213	Voirie nationale - Hors contrats	150 000,00 €	100 000,00 €
1214	Plan de modernisation des itinéraires - subvention équipement Etat	300 000,00 €	500 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012, pour un montant total de 1 540 000 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL